

TEINTES À ESTOMPER

N° VTM 2107

Version du 14.06.2012
Remplace la version 01.06.2012

Description

Les teintures à estomper à effets rustiques sont livrées prêtes à l'emploi, sous forme liquide, à solvant et à base d'eau. En tant que substance colorante, elles contiennent des pigments insolubles des plus raffinés, de même que des colorants solubles au solvant présentant une excellente résistance à la lumière. Lors du mordantage, les pigments insolubles se déposent à l'intérieur et entre les fibres de bois et donnent des effets rustiques en teintant le bois de façon négative. Ce produit convient particulièrement aux bois ayant un aspect très poreux, comme le chêne et le frêne.

Préparation

Les teintures à estomper sont prêtes à l'emploi. Bien remuer avant l'utilisation.

Les diverses teintures peuvent être mélangées les unes avec les autres pour obtenir de nouvelles teintures. L'adjonction de diluants appropriés permet d'ajuster (éclaircir) en continu l'intensité du mordant.

Application

Les éléments de bois à mordancer doivent avoir été prétraités selon les méthodes établies, c'est à dire lavés à l'eau, éventuellement blanchis, poncés et dépoussiérés.

Le mordantage s'effectue à l'aide d'une éponge résistante aux solvants, d'un pinceau de mordantage, d'un chiffon blanc non pelucheux ou d'un pistolet à godet. Appliquer le mordant généreusement et uniformément dans le sens des fibres, puis poursuivre le traitement dans tous les sens. Nettoyer ensuite la surface par un mouvement régulier avec un chiffon absorbant non pelucheux. Éviter d'appliquer trop de produit sur la surface, sans quoi des défauts pourraient apparaître lors du vernissage.

Séchage

Conformément à la fiche technique du mordant en question.

Traitement ultérieur

Les surfaces traitées doivent être impérativement vernies.

Après séchage, les surfaces teintées peuvent être traitées avec tous les vernis standard, aussi bien les vernis à solvant que les vernis diluables dans l'eau.

TEINTES À ESTOMPER

N° VTM 2107

Version du 14.06.2012
Remplace la version 01.06.2012

Remarques

A noter qu'un examen approfondi de la teinte et de l'effet du mordant doit avoir eu lieu avant le début des travaux sur l'ouvrage en bois original prétraité.

Ne jamais travailler à partir du pot de stockage. Veiller à ce qu'aucun objet métallique n'entre en contact avec le mordant. Compte tenu de la rapidité du séchage, il est conseillé d'appliquer le mordant par giclage lorsque de grandes surfaces sont à traiter, et de travailler ensuite à plusieurs selon le même mode opératoire (cf. ci-dessus «Application»).

Pour toute autre information, se référer également à la fiche VTM 2105 «Les sept étapes fondamentales pour un mordantage réussi».

Cette fiche technique est uniquement donnée à titre d'information et sans engagement. Les données indiquées plus haut sont conformes à l'état actuel de nos connaissances. Nous ne garantissons pas la réussite de l'application prévue et déclinons toute responsabilité à cet égard, notamment en ce qui concerne les dommages consécutifs à des défauts. Nous déclinons toute responsabilité pour les conseils de nos collaborateurs/trices. Les conseils de nos collaborateurs/trices sont donnés sans engagement. L'utilisateur est le seul responsable de la surveillance des travaux, du respect des consignes de mise en œuvre et des règles techniques générales reconnues, y compris lorsque nos collaborateurs assistent à la mise en œuvre. Sous réserve de modifications suite aux améliorations techniques. La version la plus récente de cette information est valable. Pour les cas spéciaux, demandez une information technique séparée.